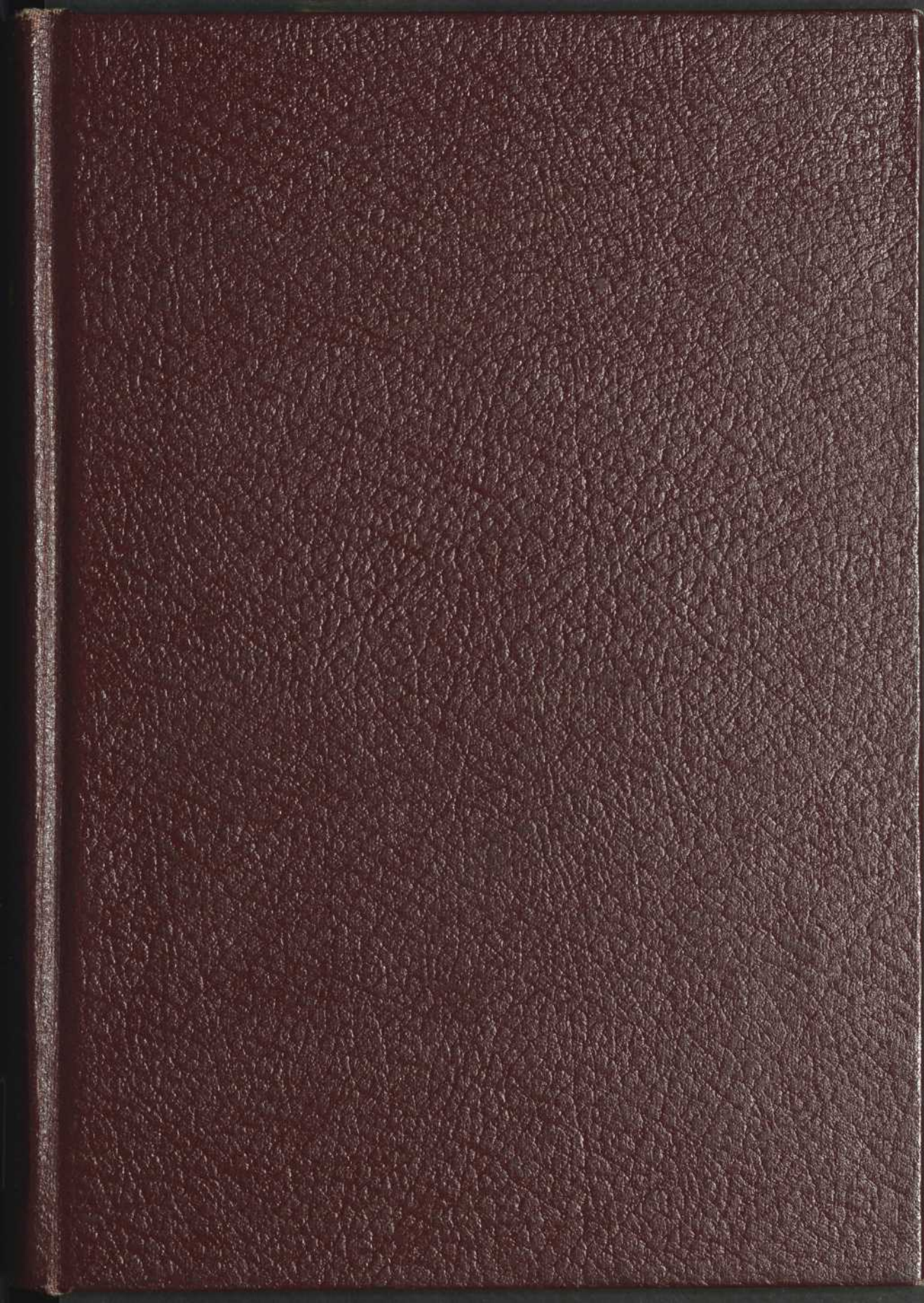






Bibliothèque Nationale du Québec

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

1^{ère} Année

JANVIER 1916

No. 1

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
TRADITIONS
PARLERS
LEGENDES
CONTES
CHANSONS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE
ET SOCIALE, ETC.

PIERRE HÉRIBERT — Le Pays Laurentien.

MADAME ALFRED MALCHELOSSE — Salut à toi. (Poésie)

ALBERT FERLAND — Le Pays attend son chantre. (Sonnet)

BENJAMIN SULTE — Montréal en 1766 (La Société de).

BENJAMIN SULTE — Automne et Printemps de la vie. (Poésie)

RÉGIS ROY — Le deuxième gouverneur de Montréal.

PIERRE HÉRIBERT — Pages de vie—L'épreuve. (Poésie)

ROBERT LAROCHE DE ROQUEBRUNE — Madame de Beaubassin.

JEAN DU PETIT RANG — Monographies paroissiales.

LOUIS-JOSEPH DOUCET — La Lumière (Sonnet)

BENJAMIN SULTE — Montréal en 1808.

RÉGIS ROY — Une vache supérieure. (Poésie)

CASIMIR HÉBERT — Duvernay.

BIBLIOGRAPHIE — Les livres nouveaux, etc.

ABONNEMENT ANNUEL - \$2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HÉRIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

ÉDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM

TEL. LASALLE 2008

MONTREAL

RENSEIGNEMENTS

Le "Pays Laurentien" est une revue mensuelle et paraît le 1er de chaque mois en livraisons de 24 pages ou plus. Il a pour but d'aider au mouvement de renaissance qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine littéraire et national. Il se donne pour mission de stimuler toutes les énergies et de grouper les amis de l'ordre et du progrès. Le "Pays Laurentien" publiera des relations, des études, des documents sur tout ce qui se rapporte à la vie de nos populations urbaines, rurales et maritimes. Une attention toute spéciale sera donnée à la Bibliographie canadienne.

Le Pays Laurentien répond aux aspirations d'un grand nombre de jeunes littérateurs qui pourront y voir leurs efforts se traduire dans une toilette plus convenable et surtout plus durable que celle qui leur est donnée par nos quotidiens. Le "Pays Laurentien" sera le porte-voix des jeunes et des aînés.

Il publiera de l'inédit ; mais il ne dédaignera pas reproduire des pages choisies de nos littérateurs quand l'actualité semblera nous y inviter.

Il sera fait mention, dans le Bulletin Bibliographique de tous les ouvrages dont il nous sera parvenu deux exemplaires.

L'abonnement au "Pays Laurentien" est de \$2.00 par année, invariablement payable d'avance et commence avec le no. de janvier.

Toutes communications concernant la collaboration ou la rédaction devront être adressées à Pierre Héribert, 2559 rue Saint-Denis, Montréal.

Celles concernant l'administration, abonnements et annonces, à Gérard Malchelosse, 200 rue Fullum, Montréal. Tél. Bell LaSalle 2008.

Veuillez trouver ci-joint la somme de
dollars pour abonnement à la Revue "Le Pays
Laurentien" que vous expédiez à l'adresse suivante :
Nom
Adresse

On s'abonne directement, ou chez son libraire.

LE PAYS LAURENTIEN

D'aucuns trouveront téméraire la naissance d'une revue littéraire et historique à une époque de crise. Quel enfant a jamais fixé la date de sa naissance? Cette revue paraît en période critique par la volonté de son éditeur qui a confiance en la nécessité d'une revue du caractère qu'il entend converser au nouveau né qui reçoit le nom symbolique "Le Pays Laurentien".

Le "Pays Laurentien" entend être l'organe de tous ceux qui vivant sur les rives du majestueux Saint-Laurent, n'ont pas oublié leur origine ou leur culture françaises et prétendent ne pas renoncer sans lutte à faire sonner sur ces bords chéris un verbe clair de civilisation.

"Le Pays Laurentien" sera un des interprètes de cette Laurentie dont parlent nos poètes et qui s'étend bien au-delà des pittoresques montagnes Les Laurentides.

La Laurentie sort des bornes du Québec, elle pénètre dans l'Ontario et s'avance loin dans la Nouvelle-Angleterre. C'est la terre peuplée par les colons français et leurs descendants, terre de liberté et de paix, que l'étranger, jaloux de notre bonheur, envahit sans entraves à flots débordants et menace d'inonder.

"Le Pays Laurentien", héraut du moment, redira le passé de la patrie, ses gloires, ses coutumes, ses combats, ses luttes, ses victoires, ses héros, pour servir de leçons aux générations présentes dans les périls de l'heure.

Le "Pays Laurentien" ne sera pas seulement un témoin, il sera la voix du barde qui chante, qui apaise, qui réveille, qui entraîne. Il ne sera étranger à rien de ce qu'il croit être d'intérêt pour les Canadiens-Français. Comme on le voit, son champ d'action est vaste. Ses pages restent ouvertes aux plus hautes spéculations économiques comme au plus modeste fait divers. L'anecdote y coudoiera l'histoire, et la poésie badine quelquefois avoisinera l'ode ou l'épopée.

Quels que soient l'allure et le ton du "Pays Laurentien" il s'efforcera d'être digne. Qu'importe au marin que la lumière du phare soit un fanal vulgaire ou une ampoule électrique puissante ? L'important est qu'elle brille et guide sa route.

Le "Pays Laurentien", porteur du flambeau, s'efforcera de le tenir aussi haut que possible. Puisse-t-il éclairer d'un éclat reposant et durable les horizons du terroir laurentien.

Pierre Héribert

SALUT A TOI

Salut à toi, Pays Laurentien,
Brave petit, né malgré la tempête.
Va, cours le monde, escomptant le soutien
De plumes d'or d'écrivains et poètes.

Plus que jamais, cette terre a besoin
De stimulants pour l'enfance qui pousse.
Pussions-nous voir défendre par ton soin
Nos vieilles mœurs, notre langue si douce.

Sois bienvenu : l'avenir est ton bien.
Jeunes et vieux reliront en tes pages
Les vieux récits du pays canadien :
Traditions et anciens usages.

Sois bienvenu de l'ardente jeunesse :
Inspire-lui l'amour du champ natal
L'étranger veut ravir ses droits d'aïnesse :
Gardons intact le domaine ancestral.

Salut à toi, Pays Laurentien,
Vigoureux mioche, homme avant que de naître,
Puisses-tu vivre, organe canadien,
De très longs jours sans jamais disparaître !

Madame Alfred Malchelosse.

Montréal, 20 octobre 1915.

LE PAYS ATTEND SON CHANTRE

Au poète Bourbeau-Rainville
pour lui prêcher douce obéissance
à sa Muse.

Puisque tu m'aimes, fils, puisqu'il nait de ton cœur
Un chant pour ton pays, un chant qui le reflète,
Laisse l'hymne divin monter vers moi, poète.
C'est pour être ma Voix que je t'ai fait rêveur.

Célébrer ta Patrie, exalter sa douceur,
Les rayons que son ciel en ton âme projette,
L'embellir de ton rêve et, naïf interprète,
La faire aimer par tes chansons, c'est ton honneur.

Laisse jaillir ton cri d'orgueil, ô fils du Fleuve,
Viens semer dans le vent natal la strophe neuve
Qu'attendent mes clochers, mes espoirs laurentiens.

Comme je t'aimerai dans la page inspirée,
Si tes vers généreux comme de doux liens
Attachent mes enfants à la Terre sacrée!

Albert Ferland

Août 1915.

LA SOCIÉTÉ DE MONTREAL EN 1766

Je vais vous parler d'un jeune homme de bonne compagnie, savant pour son âge, beau garçon, danseur émérite, causant avec grâce, plein de feu et d'esprit, entreprenant et brave, qui passa l'hiver de 1766-67 à Montréal, puis vécut, par la suite, dans le Bas-Canada, jusqu'à sa mort, survenue au moins quarante ans après.

Pierre de Sales Laterrière, né au Languedoc en 1747, alla étudier la médecine à Paris sous le docteur Rochambeau, frère du général de ce nom qui commanda, plus tard, une partie des troupes françaises envoyées au secours de Washington. Son oncle, le capitaine Rustan, après avoir servi en Canada, était retourné en France vers 1762, laissant sa femme à la Longue-Pointe de Montréal parce qu'il avait l'intention d'entretenir des rapports avec la colonie pour

racheter des habitants les bons du trésor français, que Louis XV s'était engagé à reprendre en signant le traité qui cédait le Canada à l'Angleterre.

Laterrière arrivait à Québec le 5 septembre 1766 muni de plusieurs lettres de recommandation, surtout à l'adresse d'Alexandre Dumas, négociant à cette heure, plus tard notaire et membre de la Législature. "Il était, dit Laterrière, en liaison d'affaires avec mon oncle Rustan touchant le papier du Canada".

Le papier en question fut acheté par Rustan, Dumas et autres, mais le roi de France ne voulut jamais le reprendre.

Au mois d'octobre 1766, Laterrière remontait le fleuve et débarquait à la Longue-Pointe, chez le capitaine Lespérance où était sa tante en ce moment. "Après les lettres lues, dit-il dans ses Mémoires, nous nous mîmes à table pour souper, et la conversation y fut infiniment agréable. On me demanda comment j'avais trouvé Québec et surtout les Canadiennes. Ma tante était jeune et jolie, aimant bien à se l'entendre dire". Un bonhomme de dix-huit à dix-neuf ans qui s'occupait déjà des femmes et qui poursuivit sa vocation, je vous l'atteste...

Citons-le encore: "J'eus beaucoup de plaisir dans cette aimable famille, ainsi que par la connaissance que je fis, à leur recommandation, de Mr. le curé Curateau, ancien sulpicien français. Plusieurs jours s'étaient écoulés que je n'avais compté que pour des heures; il fallait cependant aller à Montréal; ma tante m'y accompagna. Nous allâmes loger chez son oncle Mr. LaCôte, vieux gentilhomme. Lui, sa dame, sa famille nous accueillirent de leur mieux."

"Le temps des visites passé, je retournai avec ma tante chez elle, à la campagne de son père, où je restai jusqu'au reçu d'une lettre d'aller aider à son commis Calville à tenir la maison de commerce de Montréal. Quoique sans goût pour cet état, ne voulant pas le désobliger, j'y consentis, bien déterminé cependant à ne pas négliger mes études et connaissances en médecine, dont j'avais une entière habitude; mais, jeune et inconstant, je ne savais pas me fixer. Quelques jours après, j'allai assister ce commis marchand, Notre magasin était installé chez un nommé Bernard, proche le marché de la basse-ville; la vente s'y faisait en gros et en détail."

"Calville, quoique honnête (poli), était exigeant à l'excès.... Les samedis soirs et les dimanches j'allais chercher des adoucisse-

ments à cette existence à la campagne de ma tante et de sa famille, et je passais, en ville, mes soirées avec des connaissances aimables.”

Au printemps il demanda son rappel et repartit pour Québec. Écoutons ce qu'il dit de la Société qu'il venait de fréquenter l'hiver :

“Avant de quitter Montréal, il me paraît convenable de parler des aimables familles que j'y ai connues et de mes amusements durant mon séjour au Paris du Canada. Oui, on le compare en petit à cette grande ville française. Tout est sur le haut ton à Montréal, qui est fort riche en raison de son commerce et de la traite avec les sauvages. Les pays d'en haut, à la distance de six à huit cents lieues, y apportent leurs pelleteries, qui y sont embarquées pour Londres et de là répandues par tout l'univers.”

“Jamais je n'ai connu nation aimant plus à danser que les Canadiens; ils ont encore les contre-danses françaises et les menuets, qu'ils entre-mêlent de danses anglaises.”

Une observation: “Jamais je n'ai connu....” il avait dix-neuf ans!.... “ils ont encore les contre-danses”....elles existaient partout en France en 1766 et même plus tard. Cela montre que Laterrière, rédigeant ses Mémoires, à l'âge de soixante ans, s'exprime comme un homme de 1807 tout en croyant qu'il décrit 1766.

“Les nuits, durant l'hiver, qui dure huit mois, (dites donc 14 mois) se passent en fricots, soupers, dîners et bals. Les dames y jouent beaucoup aux cartes, avant et après les danses. Tous les jeux se jouent, mais le favori est un jeu anglais appelé Wisk. Le jeu de billard est fort à la mode et plusieurs s'y ruinent. Je l'aimais bien mais je n'y jouais jamais à l'argent, par prudence. Dans toutes les sociétés, en mon nouveau petit Paris américain, il fallait commencer par le jeu; c'est ce que les dames appelaient le bon ton.”

“Le sexe y est très beau, poli et fort insinuant. Ma jeunesse et les manières européennes du dernier goût dont j'étais entièrement pétri, me faisaient désirer partout et, si j'avais pu résister à la fatigue de tous ces plaisirs, si ma nouvelle occupation ne m'en avait pas empêché, j'aurais été dans les fêtes les jours et les nuits.”

Cette description du beau monde de Montréal il y a cent cinquante ans, n'est pas généralement connue, aussi je la présente comme une primeure aux lecteurs d'aujourd'hui.

Benjamin Sulte.

AUTOMNE ET PRINTEMPS DE LA VIE

Du village à la ferme, en montant la colline,
S'en va la douce vieille au bras de son garçon.
Ses regards sont rêveurs et la tête s'incline,
Tandis que, l'œil ouvert, marche son compagnon.

Et, descendant la côte, appuyé sur sa fille,
S'avance avec mesure un vieillard chancelant.
Dans l'air chaud de midi, sous le soleil qui brille,
Les quatre promeneurs se croisent d'un pas lent.

Ils se connaissent bien et saluent en silence
Et suivent leur chemin dolement, les bons vieux.
Observez les enfants, voyez la différence:
Ils se sont retournés, se souriant tous deux.

Benjamin Sulte

LE DEUXIEME GOUVERNEUR DE MONTREAL

I

Perrot qui fut le successeur de M. de Maisonneuve, et gouverneur de l'Acadie, est un personnage assez important pour que nos historiens, à tour de rôle, s'en soient occupés. Ils nous ont décrit ses tribulations avec Frontenac, son incarcération au château Saint-Louis à Québec, et à la Bastille; son retour au Canada et ses emplois publics.

Perrot, comme bien d'autres de son temps, pratiquait la traite avec les sauvages au mépris des ordonnances de Frontenac. Il avait, disait-on, une boutique dans la commune et un magasin ouvert, et possédait tellement l'amour de la traite, qu'il avait troqué avec les sauvages jusqu'à son chapeau, épée, baudrier, justaucorps, etc. Son gain arriva une année à 40,000 livres, a-t-on dit, mais Perrot tout en admettant ce trafic, n'avoua pour recette que 13,325 livres, alléguant que la monnaie du pays étant le castor, le commerce des pelleteries était une des nécessités de la colonie.

Perrot eut sa commission de gouverneur à Montréal sur la nomination de son parent M. de Bretonvilliers.

En 1684, le gouvernement de l'Acadie lui fut donné.

En 1687, le roi en lui permettant de repasser en France, le relevait de charge et envoyait un commissaire pour faire l'audition de ses comptes. Clément dans ses **Lettres de Colbert**, dit que Perrot en repassant en France, le 30 mars, 1687, fut pris par les Anglais et mourut en mer. Bibaud, je crois, a dit que Perrot s'en alla mourir à la Martinique. Cependant, en février 1688, Perrot continuait de faire avec les Anglais un commerce défendu, et le roi l'ayant appris, lui manda qu'il lui ferait ressentir son indignation.

Après cela, je perds Perrot, mais son fils en 1693 était retenu à Boston avec les soldats capitulés de Port-Royal.

II

Les Perrot ont porté les titres de marquis et comtes de Fercourt, seigneurs de Saint-Dié, de Meaux, Rubelles, du Plessis, de la Bourdillère, de la Malmaison, du Bourguet, d'Ablancourt, de la Salle, etc., et leur filiation remonte à 1330. Ils comptent un archevêque de Besançon, plusieurs conseillers au Parlement de Paris, des prévôts des marchands, et des échevins de la ville de Paris. L'un d'eux fut chevalier gentilhomme de la chambre privée de Henri VIII d'Angleterre; un autre, vice-roi, lieutenant-général en Écosse et en Irlande, de la reine Elisabeth.

Cette famille a formé six branches, et le gouverneur de Montréal est issu des marquis de Fercourt. Il y eut la branche de:

- 1° d'Angleterre (éteinte).
- 2° de Genève, (éteinte)
- 3° de la Malmaison, (éteinte).
- 4° de Meaux et Rubelles, (éteinte).
- 5° du Plessis et de la Bourdillère, (éteinte).
- 6° comtes Perrot de Thannberg (existante encore récemment).

III

François-Marie Perrot, seigneur de Meaux et de Rubelles (deuxième fils de Jean, seigneur de Saint-Dié et de Fercourt, président en la chambre des Enquêtes, et de Madeleine de Combaut) fut gouverneur de Montréal et de l'Acadie. Il épousa Madeleine de la Guide, fille de Jean de la Guide et de dame Talon. Elle mourut le 16 février 1698, et laissa:

I François-Marie, qui suit;

II Henri, chevalier de Malte, enseigne des vaisseaux du roi;

III Marie-Madeleine qui épousa en 1700 Louis Lubert, conseiller puis président au Parlement et en la chambre des Comptes;

IV Angélique, dame de la Roche-Allard, mariée en avril 1705 à Gaspard de Gousse, chevalier, seigneur de la Roche-Allard, capitaine de vaisseaux;

V Geneviève épousa Maximilien-Louis Filon, conseiller au Parlement de Metz et mourut à Saint-Mandé, le 31 janvier 1711, à l'âge de 29 ans.

François-Marie, fils, fut seigneur de Meaux et de Jouy, vicomte de Ville, capitaine au régiment du roi, infanterie, en 1698, et décéda sans alliance.

La belle-sœur du gouverneur Perrot était cousine de Bossuet, et Perrot lui-même, neveu de notre Jean Talon.

En 1731, le comte de la Roche-Allard réclamait des biens laissés en Canada par M. Perrot, son beau-père.

BIBLIOGRAPHIE:

- Dictionnaire Lachesnaye-Desbois, vol. 15, p. 720.
Tallement des Réaux, vol. 3, p. 99; vol. 5, pp. 28-29.
Colbert, par Clément, tome 3, p. 518 (1865).
Annuaire de la Noblesse, Paris, 1859.
Mailhol, Dictionnaire de la noblesse Française, 1896.
Magny, Nobiliaire Universel, 2e série, vol. 6.
Rapports des Archives du Canada.

Régis Roy.

PAGES DE VIE—L'ÉPREUVE

(Mars 1909)

De mon patron c'était la fête. Par les rues
De Montréal j'errais en quête d'un emploi
Et, après les avoir si longtemps parcourues,
Personne qui m'eût dit: j'aurais besoin de toi.
Depuis un an bientôt, je m'éreinte à ces courses:
Tous les soirs, je reviens harassé, fatigué.
J'ai depuis de longs mois épuisé mes ressources:
Quand les mioches ont faim, quel père serait gai!

Je retournais le cœur gonflé prêt à se fendre
Et de mes yeux roulaient de gros pleurs mal cachés.
Des passants de pitié ne se pouvant défendre
Promenaient leurs regards sur ma peine attachés
C'est qu'ils avaient lu, là, dans mon œil, quelque chose :
L'existence de jours meilleurs qui ne sont plus.

∴

Je revis mon enfance où je cueillais la rose
Et décrochais les nids des sommets vermoulus.
Je ne soupçonnais pas, non plus la vie amère
En ces jours que jamais je ne puis oublier
Lorsqu'au retour joyeux des vacances, ma mère
Posait une couronne à mon front d'écolier :
Je vis encor ces jours heureux du monastère
Où quatre ans m'ont paru quatre mois des plus courts ;
L'étranger et l'ami me saluaient leur frère
Et l'acte n'a jamais démenti leurs discours.
Sans souci, comme sans la moindre inquiétude,
Mes heures s'écoulaient doucement en ce lieu
Et, tout en me livrant au plaisir de l'étude,
Je me disais : "Ici, c'est la maison de Dieu".
Souvent, j'ai souhaité cette faveur insigne
De vivre et de mourir en ce béni séjour ;
Mais (c'est votre secret, mon Dieu), j'étais indigne
D'obtenir ce nouvel effet de votre amour.
Adieu, frères aimés, solitude chérie,
Agapes où l'amour fraternel m'inspirait
Des vers et des chansons ; adieu, villa fleurie,
Où dans tes pampres verts le pinson murmurait ;
Adieu, cloître si doux dont j'ai connu les charmes :
Nouveau Vulcain, je suis tombé du paradis.

∴

Et j'avais toujours laissant couler mes larmes
Et se traîner mes pieds par la marche raidis.

Pierre Héribert

Montréal, 15 octobre 1915.

UNE AMIE DE MONTCALM

Mme de Beaubassin

Pas de héros complet, aux côtés de qui vous ne voyiez une figure idéale, estompée pour nous dans la brume, mais significative de son œuvre.

Mme Jacques TREVE.

La rigueur d'une fin de règne tombé dans l'austérité, les tristesses d'une cour que la mort visitait avec une exactitude terrifiante, le deuil, les larmes et le repentir, tout contribua à faire des dernières années de Louis XIV un temps où, selon l'expression de Chateaubriand, l'on bailla sa vie. La figure solaire et bouffie du roi n'apparaissait plus aux vitres d'un carrosse où à celles d'un palais sans s'accompagner de la pluvieuse figure de Madame de Maintenon. L'homme de plaisir qu'il avait été s'était mué en un vieillard égrota et ennuyé. Aussi dans les portraits qui datent de cette époque, n'est-il plus guère d'aspect conquérant et d'air vainqueur mais il y fait une lippe qui accentue encore la grosseur de sa bouche et la lourdeur de ses joues.

Du rôle de Don Juan qu'il aima tant tenir, il était descendu aux emplois subalternes et n'était plus qu'un triste comparse à qui, dans la pièce, on parle peu et qui y parle moins encore. Il est, dès lors, une sorte de Georges Dandin dont la femme est vertueuse. Molière, s'il l'eut connu jusque là, l'eut portraicturé de façon immortelle et il nous serait resté de lui et de sa commère, une caricature qui eut bien valu les effigies solennelles d'Hyacinthe Rigaud, peintre officiel.

Louis XIV triste, vieux et malade fait assez la figure du bourgeois qui a épousé sa servante et qui est, par elle mené par le bout du nez. Car, servante elle lui fut, ou bien presque. En cet hôtel du faubourg Montparnasse où elle élevait secrètement les enfants royaux de Madame de Montespan, n'était-elle pas en fonction un peu domestique et ancillaire ?

Aussi le temps qu'elle domina de ses "coiffes de lin" fut-il fort ennuyeux. Tout y est ou y paraît vieux et mourant. La gloire y sombre dans la mort et l'éclat de Versailles s'atténue sous l'ombre des automnes du parc désertique et silencieux. Les arbres y ont grandi et les margelles des bassins se sont fendues. Quelque part, un temple de l'amour a chu dans l'herbe crue et qui

en cache pudiquement la jonchée. Les allées se perdent dans un fourré. Les ifs retournent à la sauvagerie et les dieux qui se dressent aux carrefours et aux eaux des bassins habitent seuls ce tombeau de la gloire, de l'orgueil et de l'amour. Madame de la Vallière, Madame de Montespan, Madame Henriette, Villars Condé, Luxembourg, Lauzun et sa royale épouse, Corneille, Racine, Rigaud, Lebrun, Mansard, courtisans, capitaines, artistes, tous sont morts ou vont mourir. En leurs atours galants ou guerriers, Bossuet en rochet et Molière en travesti tous et jusqu'à ce bon La Fontaine "que Dieu n'eut certes pas le courage de damner" tous sont descendus dans la tombe ou se préparent dévotement à y descendre...

Mais lorsque le Roy eut à son tour jonché de son corps le lit de parade et que sa veuve eut gagné en carrosse de deuil sa grasse terre de Maintenon, il s'éleva de la cour comme un large soupir de délivrance et de joie. Louis XV était roi et la Régence commençait. Dès lors la société cessa d'être ainsi qu'en un béguinage. Les toilettes s'affranchirent des aspects austères que Madame de Maintenon leur avait apportés. L'on dansa et l'on se décolleta. Le théâtre fut ailleurs que dans le parloir des demoiselles de Saint Cyr. L'art s'indiqua délicat et raffiné et la vie devint voluptueuse et cela avec un excès qui eut des conséquences terribles et imprévues. Et ce fut en réaction des austérités du dernier règne que s'affirmèrent des outrances et des folies. La vie, la jeunesse et la joie avaient été comprimées par la fin d'un règne repentant et janséniste. Il se déclencha un orage de joie qui dura trop, qui lassa et qui ne s'éteignit que dans un borborygme de sang et de larmes. Le sang et les larmes sont au début et à la conclusion du XVIIIe siècle français: les dragonnades et la Révolution.

Et cette vague de plaisir qui submergea les mœurs et la vie de la société française au XVIIIe siècle s'étendit jusqu'à l'étranger. La France n'a jamais exercé une influence plus grande à l'étranger qu'à cette heure d'apogée que lui fut le XVIIIe siècle. Le gros patrimoine de gloire que lui avait ménagé le siècle de Louis XIV lui assurait alors l'empire incontesté du monde, empire intellectuel qui lui ralliait tous les esprits et toutes les admirations. L'influence française à l'étranger au XVIIIe siècle c'est Louis XIV et sa pléiade incomparable de génies militaires, littéraires, artistiques et philosophiques qui en étaient la cause.

L'étranger eut dès lors le goût de la France et des français. L'art français, l'esprit français, le génie français enfin devint pour le reste du monde la perfection et la règle d'après laquelle il fut de bon goût de se modeler. Des monarques de la valeur intellectuelle d'un Frédéric de Prusse et d'une Catherine de Russie donnaient en cela le ton à l'étranger.

Pourtant l'endroit du monde qui échappa le plus à cette emprise et à cette tournure d'esprit fut, peut-être, la Nouvelle-France.

La société de Québec et de Montréal vers 1750 était bien différente de la société de (...par exemple) Blois ou de Toulouse et combien différente de celle de Paris, la ville et de Versailles, la cour. Société austère s'il en fut. Les hommes tous soldats et quasi missionnaires, les femmes hospitalières, infirmières et presque religieuses. Québec, Montréal, villes perdues en des déserts à peine conquis à la civilisation, à peine fertilisés et devenus de vagues campagnes où des villages fortifiés s'échelonnent. Ce que l'on peut appeler la société de ces villes châteaux-forts était une élite de gens de cœur plus préoccupés des affaires de Dieu et du roi que des raffineries de l'art et de ceux de l'amour.

Et pourtant en ce milieu sévère, en ce Québec tout plein de cloches conventuelles, en ce pays de saints et de martyrs se forma une miniature des sociétés dissolues et folles qui s'agitaient en Europe. Et cela à l'époque la plus émouvante de l'histoire de la Nouvelle-France, à son heure la plus pathétique, au moment de la lutte suprême contre l'envahisseur...

Et pour déterminer un tel éclat de choses, il ne fallut pas plus que Bigot, ce fou, et Vaudreuil, ce fantoche.

Bigot créature de la Pompadour, avait tous les vices et toutes les qualités des parasites roturiers de la cour d'alors. Fin, avisé, retors, spirituel autant que débauché et fripon, il était bien de la race de tous ces coquins qui gravitèrent dans l'orbite des Dubois, des Pompadour, et des du Barry. Sans cœur et sans foi, ces dévoyés enivrés de posséder l'or et le pouvoir se ruèrent à la jouissance avec leur frénésie brutale d'affamés. Ils traitèrent la France comme une vache à lait et l'efflanquèrent sans vergogne...

En Canada, Bigot installa un régime concussionnaire calqué sur celui qui régissait alors la mère-patrie. Les mœurs dévergondés

s'adaptèrent parfaitement à ceux d'élégance dissolue du marquis de Vaudreuil. La nuée des officiers du lieutenant-général, du gouverneur et les commis de l'intendant assura la propagande rapide du mouvement. Le Canada devint un assez beau bourbier d'infâmes joyeusetés dont le château Saint-Louis et le château de l'intendant s'affirmèrent les temples.

J'imagine l'effarement des hommes pieux et rigoureux, des femmes vertueuses et évangéliques qui formaient alors la société canadienne, devant un tel état de choses. J'imagine leur effroi et j'imagine leur dégoût. Dès cet instant, ceux-là durent désespérer du succès de la lutte contre l'anglais envahisseur. Ils savaient bien que ce n'était pas ainsi que leurs pères avaient préparé les luttes antérieures. Ils connaissaient les douloureuses veillées d'armes qui précédaient les défenses d'autrefois. Ils se rappelaient Champlain, Frontenac, Dollard des Ormeaux, et tous ceux des leurs qui avaient organisé les résistances de jadis. Et, en eux la désespérance s'affirmait peut-être et le doute et la vanité de lutter quand même...

Mais à côté des lieux de plaisir à côté de véritables mauvais lieux qu'était par exemple, le chateau Bigot au bord de la rivière St-Charles un certain nombre de salons se formèrent dans Québec qui devinrent des milieux d'élégance d'art et d'esprit, des salons véritables dont la tournure était parfaite et le ton, des meilleurs. Ces salons devaient assez ressembler par la qualité et l'allure à ceux d'une Madame du Deffand ou d'une Madame Geoffrin. Qu'une parure, qu'un habit, qu'un meuble démodés en eussent orné l'aspect un peu ancien, cela est probable car on était si loin de la France et de la mode. Mais l'esprit y était bien pareil et les propos point très différents.

Et je pense que le plus couru et le plus aimable de ces salons québécois fut sans conteste celui de Madame de Baubassin.

Madame de Hertel de Baubassin était une femme infiniment spirituelle, jolie, coquette, gracieuse et peut-être un peu précieuse. Des précieuses, elle avait un peu le ton et les manies. Mais sa finesse donnait à cette tournure de son esprit une direction qui ajoutait à la grâce de ses traits et au charme de sa voix. Son salon tenait un peu du "bureau d'esprit" mais surtout il était gai et à ces mauvaises heures, c'était de la part de cette aimable femme d'une belle bravoure que d'être gaie. Brave, elle devait l'être d'ailleurs par atavisme et par loi du sang. Elle était Verchères, et en elle

la valeur de l'héroïque Madeleine devait s'allier à sa sensibilité. Et c'est à cette sensibilité que Montcalm vint souvent demander un réconfort. Montcalm, un peu léger, un peu étourdi eut recours souvent à la direction énergique et douce de cet esprit droit et solide en qui il avait mis toute sa confiance. Au camp, le chevalier de Lévis était son conseiller le plus écouté mais à la ville c'est à Madame de Baubassin qu'il demanda souvent la route à suivre et l'attitude à prendre.

La petite rue du Parloir où habitait Madame de Baubassin s'emplissait à jour fixe de tout ce que Québec comptait d'aristocratie. Les uniformes surtout y étaient nombreux. Québec à ce moment était fort soldatesque. Tous les officiers que l'ennui d'une garnison longue et pénible rongeaient, étaient heureux de se retrouver en galante compagnie autour d'une table exquise. Et le marquis de Montcalm était le premier à sonner à la porte cochère "à l'encoignure de la rue". (Lettre de Montcalm, citée par l'abbé Casgrain).

Mais le salon de Madame de Baubassin n'était pas le seul dans Québec. Dans cette petite ville remplie d'une aristocratie raffinée, les salons étaient fort nombreux. Chacune avait le sien où c'était d'obligation de paraître de temps à autre. Aussi des rivalités de maîtresses de maison naquirent-elles de cette mondanité excessive et restreinte entre les murs d'une forteresse. Cependant Madame de Baubassin fut la reine incontestée du beau monde québécois d'alors. Le salon de Madame Péan ne fut jamais qu'un mauvais lieu où Bigot et ses commis changeaient en orgie une réunion mondaine. De ce tripot où l'on jouait si gros jeu que Montcalm même en était effrayé, les femmes du monde devaient se tenir éloignées. Et j'imagine qu'autour de la belle Madame Péan les hommes seuls se réunissaient pour boire et jouer les gains indécents que les seides de l'intendant gagnaient sur les fournitures.

Dans le salon de Madame de LaNaudière, on ne roulait pas sous la table car cette Geneviève de Boishébert était une trop grande dame pour permettre chez elle ce genre de joyeusetés. En dépit de la licence des mœurs d'alors, Madame de La Naudière était demeurée assez revêche et assez prude. Aussi son salon était-il sévère. L'esprit n'y roulait pas comme chez Madame de Baubassin ni le vin et l'or comme chez Madame Péan. On s'y ennuyait ferme. Mais, Monsieur de LaNaudière était officier et l'on allait chez la femme à cause du mari.

Celui de Madame de Baubassin était officier, également. Cet homme est demeuré de figure effacée et de personnalité ignorée. Son nom était illustre en Canada. Sa famille y était puissante et fort riche. Il en fut un membre, sans plus. Et n'était sa femme, Monsieur de Hertel-Baubassin n'eut été qu'un nom dans une généalogie.

Montcalm allait chez Madame Péan. Sa délicatesse et sa politesse durent être souvent choquées par le ton de la maison et la tenue de ceux qui y fréquentaient. L'intendant, ce gros bourgeois gonflé et pansu, avait la plaisanterie grasse et l'ivresse ignoble, Péan, cet être falot et malfaisant, était méprisables en tous points. Montcalm chez ce souteneur, au milieu de ces gens sans avèux, dut fort se déplaire. Ses mains loyales durent faire effort pour serrer leurs mains infâmes et salies à tous les crimes. Chez Madame de LaNaudière, il baillait peut-être un peu discrètement derrière sa main. Le lieu était sobre et les propos élevés. Montcalm était galant et spirituel. Les portraits le montrent souriant et bien poudré. Madame de LaNaudière devait lui préférer le triste Bourlamaque ou le sérieux Lévis.

Mais c'est chez Madame de Baubassin que le général des troupes du roy se sentait à l'aise et chez lui. Là on riait et l'on badinait sans d'ailleurs, sortir des bornes de la bonne compagnie. C'était le ton de la maison que la gaité.

De gaité il avait d'ailleurs bien besoin en ces hivers douloureux et pénibles. Madame de Baubassin le savait qui l'entourait de sollicitude et d'amitié. Car ce Montcalm héroïque et téméraire était un tendre. Ses lettres à sa femme sont, sous ce rapport, instructives. A ce cœur mélancolique, Madame de Baubassin apportait le réconfort de sa compréhension et celui de sa sensibilité. Qui sait ce qui revient à cette femme de grand cœur et de grand sens dans l'énergie déployée par Montcalm dans les dernières luttes ? Elle le soutint contre lui-même. La lutte contre l'ennemi en armes n'était pas la plus terrible. Celle qu'il eut à soutenir contre la mauvaise foi de Bigot et l'impéritie du gouverneur, l'abandon où le laissa la France aux abois, tant de difficultés où se débattre le laissaient parfois dénué de courage et pauvre d'énergie. Madame de Baubassin eut le rôle de lui en insuffler aux heures désespérantes et découragées...

Dans la petite maison des champs où il avait été transporté pour mourir, Montcalm a eu un mot héroïque et qui le peint tout entier: "Au moins, a-t-il dit, je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

Il avait accompli le suprême geste. La mort lui était heureuse. Il avait tous les courages hors celui d'être vaincu... Mais à cette minute où son âme était toute pleine d'un immense regret il dut en chasser l'aspect et la forme pour se recueillir tout entier dans le souvenir des êtres qu'il avait aimés. Et j'aime penser qu'alors à ces souvenirs émus, il mêla celui de Madame de Baubassin qui, là-bas, derrière les murs de Québec envahi, était seule, peut-être, à pleurer le héros vaincu, dans son salon assombri et endeuillé...

R. La Roche de Roquebrune.

MONOGRAPHIES PAROISSIALES

Lettre à un auteur

Cher Ami,

Rien n'est plus louable que le projet que vous avez formé de nous donner prochainement une monographie de la paroisse que vos ancêtres ont habitée. Je vous engage de toutes mes forces à continuer votre travail afin de pouvoir ajouter par là à la liste trop peu nombreuses de nos histoires de paroisses.

D'aucuns vous blâmeront de dépenser temps, huile et papier à raconter les histoires locales et vous diront: Pourquoi ne pas plutôt consacrer vos loisirs à écrire une œuvre plus vaste ou de portée plus générale. Ceux qui vous parleront ainsi oublient que les grands historiens, chez tous les peuples, ont été précédés par les chroniqueurs.

Froissart, Joinville, Commines et combien d'autres sont les témoins du passé et c'est dans leurs écrits que les Augustin Thierry, les Amédée Gabourd et autres historiens modernes sont allés puiser les matériaux dont ils ont bâti leurs importants travaux d'histoire.

Les Canadiens ont une histoire belle et intéressante, et, malgré les tentatives de Bibaud, de Ferland, de Garneau et autres, elle est encore à faire. (1) Elle ne pourra s'écrire que quand tous les

(1) Garneau est encore notre meilleur et plus grand historien.

documents essentiels de notre passé auront été exhumés des voûtes et des greniers où ils dorment par l'incurie des uns, l'ignorance des autres, en grand danger de périr par l'incendie, l'humidité, la dent des rats et, chose plus redoutable encore, la main d'une ménagère.

Pendant qu'il est temps encore, secouons la poussière qui les recouvre et mettons-les à la disposition de nos historiens futurs.

Pour arriver à ce but, il n'est pas de moyen plus utile que la publication des monographies paroissiales ou des généalogies.

Quand toutes nos paroisses auront publié leurs annales, un grand écrivain naîtra, qui, cueillant dans toutes ces pages, les notes essentielles de notre existence, les classera, les condensera, et, les embrassant de son œil génial, en fera jaillir un chef-d'œuvre.

Le devoir des Canadiens de notre âge dans le domaine historique est de recueillir les miettes et de mettre au jour tous les documents ignorés. C'est faire œuvre patriotique que d'écrire l'histoire de nos paroisses canadiennes. Il est possible de déployer dans ces sortes d'écrits les grâces et les charmes du style autant que dans un ouvrage de portée plus étendue, et certes, le mérite de l'auteur qui sait intéresser avec les choses les plus simples est beaucoup plus grand que celui de l'écrivain dont le récit indigeste et enchevêtré nous égarerait dans le dédale des hauts faits de notre histoire.

Jean du Petit Rang.

LA LUMIERE

(Sonnet)

Le paysage est vif et l'horizon s'éclaire.
Le soleil verse à flots sa gloire au fond des cieux.
On dirait que nos chairs respirent par nos yeux;
Comme l'herbe des prés nous buvons la lumière!

La source, les étangs, les îles, la rivière
Se mêlent à l'azur, aux rayons radieux;
Nos regards éblouis cherchent le pas des dieux
Par les monts et la plaine où croît la moisson fière!

O rayons de la vie! O rayons de nos jours,
En éclairant l'espoir de nos humains séjours,
Vous réchauffez les voix qui chantent dans les âmes!

Depuis que Prométhée est mort sur son rocher,
Vous versez sur nos fronts une fervente flamme.
La tombe, ce boisseau, ne saurait vous cacher!

Louis-Joseph DOUCET

MONTREAL EN 1808

Deux petites notes recueillies au cours de mes lectures suffirent à composer cette chronique. C'est le cas de dire que l'une des deux ne ressemble pas à l'autre, mais cela fait de la variété en attendant mieux.

Le 15 juillet 1808, le gouverneur sir James Craig écrivait de Québec à lord Castlereagh, ministre de la guerre, pour expliquer les projets de fortification de cette ville que les militaires soumettaient aux autorités impériales. Il dit qu'il est de toute importance de mettre la place à l'abri d'une attaque, attendu que, tôt ou tard, les Français tenteront de s'en emparer.

Les Américains ne lui paraissent pas redoutables, car, dit-il ce peuple soigne avant tout son commerce, ce qui le force à maintenir la paix. Le président Jefferson veut la guerre, cependant il a laissé passer une bonne occasion de l'avoir, mais timide comme il l'est, il s'est avancé tout d'abord, puis il a reculé.

Avec Washington et ensuite Adams, on sait que le parti hostile à l'Angleterre n'avait pas le dessus aux États-Unis et la marine anglaise se permettait des tracasseries, des molestations qui exaspéraient les armateurs américains. L'arrivée au pouvoir de Jefferson donnait des espérances aux mécontents, car outre qu'il n'aimait pas l'Angleterre, il était passionnément Français. A un moment donné la paix allait être rompue mais Napoléon, tout à son affaire d'Espagne, demandait de patienter. C'est à cela que sir James fait allusion.

La menace de guerre, paraissant toutefois sérieuse, sir James propose un système d'organisation de la milice et le 4 août suivant il y revient avec insistance: "Nous n'avons pas de milice depuis

1763. Les Canadiens d'aujourd'hui, ne sont pas guerriers; ils se vantent sous ce rapport lorsqu'ils parlent de la valeur des miliciens, mais ils n'aiment ni la discipline ni la contrainte. Si les seigneurs avaient conservé leur ancienne influence, ce serait peut-être différent. Il y a du danger à vouloir imposer la milice au peuple. Dans le cas d'une guerre contre les Français, il n'y a pas à espérer que les Canadiens aideront, au contraire, toute arme placée entre leurs mains deviendrait dangereuse. Ils sont encore Français de cœur. Ce n'est pas qu'ils ne reconnaissent les avantages dont ils jouissent sous le régime actuel, mais je pense que, si l'on proposait une annexion à la France, il n'y aurait pas cinquante personnes pour s'y opposer. La majeure partie des Anglais du Canada est persuadée que les Canadiens se rangeraient du côté des Américains s'il survenait un officier français pour les commander."

A cette lettre j'ajoute un passage: "Moi, James Craig, je me suis rendu tellement détestable aux Canadiens qu'ils s'éloignent de moi partout et cela veut dire qu'ils sont prêts à se révolter."

Quatre ans plus tard, avec un autre gouverneur, la milice reparut pleine de courage, mais hélas, novice dans le métier, parce que, depuis plus de quarante ans les autorités lui avaient fait perdre l'habitude des armes. Elle se tira d'affaire, comme on sait.

Parlons d'autre chose:—John Lambert, qui a vécu deux ou trois ans parmi nous, décrit la ville de Montréal en 1808; "Tout y est lourd et sombre. Les édifices sont de grosses masses de pierre, construits avec peu de goût et encore moins de jugement. Les maisons montrent rarement plus de deux étages au dessus du rez-de-chaussée. Les portes et fenêtres sont doublées de larges feuilles de fer blanc peinturées de rouge ou d'une couleur terne en harmonie avec la ténébreuse tristesse des pierres dont la plupart des habitations sont fermées."

Alors, la belle pierre grise de Montréal qui ravit l'œil aujourd'hui et cause l'admiration des étrangers n'était donc pas encore découverte? C'est possible, puisque j'ai vu, dans ma jeunesse, nombre de résidences ou de vieux magasins, à Montréal, qui ressemblaient à s'y méprendre aux quelques maisons de pierre des Trois-Rivières. Vous saurez qu'aux Trois-Rivières, il y a du bois pour construire et de la terre à brique employée fort à propos, mais la pierre y est inconnue. Pour se procurer de quoi paraître, il a fallu raser une haute batture située au milieu du fleuve devant la ville, laquelle a donné un produit laid et larmoyant, car les tristes

murailles composées de ces blocs suintent encore de nos jours comme si on venait de les tirer des eaux. Eh bien, souvenez-vous de l'île à la Pierre, en face de Montréal, c'est là—ou c'est ailleurs—qu'on a dû prendre la mauvaise pierre qui offusque tant Lambert.

Parlant des rues, notre voyageur dit: "Elles ont partout une pesante ressemblance tant les anciennes que les nouvelles. Leur largeur n'a rien de remarquable, mais la plupart sont en lignes régulières". J'estime qu'elles valaient bien les boyaux de l'Europe.

"La seule place ouverte, ou carré public, dans toute la ville, à part des marchés, est la Place d'Armes, laquelle, sous le gouvernement français, servait de champ de parade. L'église catholique en occupe tout le côté Est. Au sud, non loin de quelques demeures particulières, se trouve une très bonne auberge appelée "Montreal Hotel", tenue par M. Dillon. Durant mon séjour j'ai logé chez lui et je trouve l'établissement supérieur à aucun de ce genre en Canada. Tout y est en ordre, propre et bien conduit, absolument pour plaire à un Anglais. Le vieux propriétaire de cette maison est arrivé ici dans le service de lord Dorchester. Il est d'un caractère très généreux et aime à exprimer son attachement au roi et au pays, en illuminant et tirant des feux de joie au jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté, aussi bien qu'aux autres fêtes."

Lambert note que le mur entourant la ville tombe en ruine et que la législature vient d'ordonner sa complète démolition. Puis, il ajoute: "En arrière de la ville, tout à côté du nouveau palais de justice, est le champ de parade des troupes. Les habitants s'y promènent le soir et jouissent de la vue superbe des quartiers Saint-Laurent et Saint-Antoine, ainsi que des nombreux jardins, vergers et plantations de la **gentry**, le tout embelli de propres et jolies résidences. De grands terrains couverts de verdure entrecoupent ces divers sites, qui sont placés dans un vallon allant en montant jusqu'à la montagne.

"La montagne est couverte d'arbres et d'arbustes, mais vers sa base il y a quelques défrichements et des cultures. Un bel édifice de pierre appartenant à la veuve McTavish, de la compagnie du Nord-Ouest, est bâti au pied de la montagne dans une situation très en vue. Il y a jardins et vergers, travaux de tous genres pour ajouter aux beautés de l'endroit. M. McTavish est inhumé à peu de distance de sa maison, du côté de la montagne, au milieu d'une épaisse plantation d'arbrisseaux. Une colonne monumentale, placée sur sa tombe, se voit de très loin."

“Tous les principaux marchands de la Compagnie du Nord-Ouest résident à Montréal qui est le grand dépôt de leur commerce, en même temps que le plus vaste marché entre le Canada et les États-Unis. Ils ont, ainsi que d'autres marchands à l'aise, leurs maisons des champs à quelques milles de la cité, et ces maisons, entourées de jardins, de vergers, de plantations, offrent à l'œil un spectacle à la fois fort beau et pittoresque.”

“Les marchands de la compagnie du Nord-Ouest vivent sur un bien plus haut ton que le reste des citoyens de Montréal et tiennent table ouverte sans regarder à la dépense. Ils se montrent hospitaliers envers les étrangers qu'ils traitent comme des amis.”

Le Beaver Hall n'est pas nommé. C'était le rendez-vous des “bourgeois du Nord-Ouest”: hôtel privé, grand luxe, dîners célèbres. N'entrait pas qui voulait dans ce **retiro** somptueux. Un brave de ce temps que j'ai connu dans son quatrième quart de siècle, me disait: “Quand on avait soupé, joué au billard, veillé, fumé la pipe, couché au Beaver Hall, on était déniaisé”, ce qui signifiait que l'on avait vu des merveilles. Le Canada n'avait rien vu de tel depuis 1750-1760 où l'intendant Bigot et ses complices maintenaient à Québec une noce perpétuelle—mais les Bourgeois étaient gens respectables.

Benjamin Sulte

DUVERNAY

Montréal possède de nombreux monuments dont plusieurs et des plus beaux ne sont pas sur les places publiques. Le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, a le sien dans notre ville de Montréal et bien peu de gens s'en rendent compte, à part ceux qui font le pèlerinage au champ des morts de Notre-Dame des-Neiges. Ce cimetière inauguré en 1855 vit s'élever comme monument inaugural celui de Ludger Duvernay. Voici le récit de cet évènement extrait du journal “Le Canadien” d'octobre 1855. Le texte du discours de Sir G.-Etienne Cartier diffère sensiblement du texte remanié publié par les soins de Joseph Tassé. Les curieux seront heureux de relire les paroles du grand homme telles que communiquées aux journaux du temps:

La Translation des cendres de feu L. Duvernay

La "Patrie" décrit en ces termes le monument sous lequel ont été déposées les cendres de M. Duvernay, à l'endroit où s'accomplit le cérémonial funèbre:—

"Le monument élevé à la mémoire de Ludger Duvernay, écr., est une magnifique colonne en pierre de taille, ayant trente pieds de haut et dont la base forme un quarré de sept pieds. Elle porte les inscriptions suivantes:—

A la mémoire de
LUDGER DUVERNAY, Ecr.,
comme
Fondateur de la Société Nationale Canadienne
de Saint-Jean-Baptiste,
Décédé le 28 novembre 1852, à l'âge de 53 ans et 10 mois.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE,
fut fondée en 1834, et incorporée en 1849.

Voici l'inscription qui se trouve sur le côté du monument qui fait face à l'entrée du cimetière:—

Ce monument
FRUIT DE LA MUNIFICENCE
des
Membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal
a été érigée en juin 1855.

CETTE PYRAMIDE
Est aussi le monument inaugural de ce cimetière

Sur les deux autres faces de ce monument se trouve une couronne de feuilles d'érable avec castors.

Le terrain sur lequel est bâti ce monument, se trouve situé sur une élévation d'où l'on peut voir toutes les parties du cimetière.

Les architectes sont MM. Ostell et Perrault."

La Translation des cendres de feu L. Duvernay, eut lieu le 21 octobre 1855, et dut être imposante,—puisque la Patrie porte à dix mille le nombre des personnes accompagnant la voiture funéraire. Toutes les sociétés canadiennes de Montréal, dit la même feuille, ainsi que les officiers de la milice, de la cavalerie, et les pom-

priers canadiens avec leurs brillants uniforme, s'étaient fait un devoir de se joindre en cette occasion à la société Saint-Jean-Baptiste, dont feu Ludger Duvernay avait été le fondateur, et MM. W. Nelson, N. B. Desmarteau, P. Jodoin, J. L. Beaudry, Jean Bruneau, E. Demers, R. Trudeau et l'honorable Joseph Bourret, tenaient les coins du poêle. Rendu au cimetière nouveau de la côte des Neiges, le cortège y assista à la cérémonie religieuse de la sépulture, et MM. Loranger et Cartier prononcèrent successivement sur la tombe de leur concitoyen mort, de cet "ami de tous les enfants courageux de notre race", les remarquables paroles que nous reproduisons :

Discours de M. Loranger

Messieurs,

Maintenant que la voix du prêtre a fait entendre ses suprêmes et derniers accents sur la tombe de Ludger Duvernay, c'est au citoyen à élever la sienne, et sa parole doit être une parole d'éloge et de souvenir. Il y aura bientôt trois ans que l'association St. Jean Baptiste a perdu son fondateur, et sa mémoire est aussi vivace qu'elle l'était aux premiers jours! J'en appelle en témoignage ce monument sous lequel vont désormais reposer ses cendres; ce monument symbole de l'union de la race canadienne, gage perpétuel de l'engagement qu'elle a contracté de conserver intact et sans flétrissure le sentiment de sa nationalité.

Le sentiment national gravé au fond du cœur de tous les peuples, est la seule sauvegarde de l'existence de notre race sur le sol canadien. Ce fut ce sentiment qui dicta à M. Duvernay la pensée de notre association, et qui, pendant toute sa vie, dirigea sa conduite. L'union nationale est aussi l'enseignement de sa tombe; car la tombe d'un bon citoyen est fertile en leçons utiles à ceux qui lui survivent. Écoutons donc, membres de l'association de Saint-Jean-Baptiste, la voix qui, de séjour de la mort nous crie de ne pas oublier que la postérité qui aujourd'hui élève un monument à M. Duvernay, tiendra en amour ou en haine notre nom, suivant que nous aurons fait briller ou terni l'écusson national, suivant que nous aurons servi ou oublié les intérêts de la patrie. Renouvelons donc, dans ce champ de la mort que domine l'antique montagne d'Hochelaga où le christianisme planta sa première croix dans ce grand et populeux district; d'où l'œil, contemple avec admiration l'enchanteur panorama que forment les eaux du St. Laurent, mariant leur limpide éclat aux ombres de la plaine où le pionnier arbora autrefois le premier deapeau de la civilisation; renouvelons, dis-je, le serment que nous avons fait en formant l'association St. Jean Baptiste, de demeurer à jamais Canadiens, et de conserver dans toute sa vigueur notre nationalité; et nous aurons dit à la tombe de notre fondateur un adieu digne de sa mémoire.

Discours de l'Hon. G.-E. Cartier.

Messieurs,

Obligé comme je le suis, pour des raisons de service public, de résider ailleurs qu'à Montréal, il ne m'a pas été possible de m'engager auprès du Comité de Régie de la Société de Saint-Jean-Baptiste, à être présent à la cérémonie solennelle de la translation des restes mortels de son digne et vertueux fondateur. Je me trouve néanmoins, par un heureux accident, présent à cette funèbre mais auguste et imposante cérémonie. Il était convenable que le panégyrique si mérité du défunt fut fait par quelque membre de la société qui lui doit son existence, et je suis bien aise que ce devoir ait été commis à M. Loranger dont l'éloquente parole n'a pas fait défaut au sujet qu'il avait à traiter.

En déposant sous la base de cette colonne, à l'ombre de ces érables, les cendres de Ludger Duvernay, nous accomplissons un devoir commandé par le mérite et la vertu aussi bien que par le sentiment de la reconnaissance. Permettez-moi de saisir cette occasion pour faire quelques remarques sur votre association et son avenir.

En la fondant, Ludger Duvernay n'a pas voulu que son œuvre finit avec lui. Son vœu le plus ardent était qu'elle lui survécût comme moyen d'aider les Canadiens-Français à maintenir leur existence nationale en Canada. Nous serions indignes de notre nom, et nous ferions défaut aux vœux et aux désirs du regretté fondateur de notre association, si nous n'unissions tous nos efforts pour assurer la permanence de notre nationalité.

Le travail et la bonne conduite de chaque membre d'une société constituent une base solide et sont deux nécessaires et efficaces moyens de succès pour l'être national dont il fait partie. Mais il ne suffit pas pour les membres d'une nationalité d'avoir contribué à son existence par leur travail et leur bonne conduite et de l'avoir mise en voie de progrès. Il leur reste encore une grande œuvre à accomplir. Il leur reste à en assurer la permanence. Il n'est pas nécessaire que j'indique le moyen d'obtenir cette permanence—Vous le connaissez comme moi—La raison de chacun de nous, l'histoire et l'expérience de toutes les nationalités, et surtout notre propre histoire nous le font voir suffisamment.

Comprenons bien que l'élément personnel ne constitue pas seul une nationalité; il faut en outre l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les mœurs d'un peuple forment ce que j'appelle un élément personnel national. Mais cet élément devra périr s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial. L'expérience démontre que pour le maintien et la permanence de toute nationalité il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol. Canadiens-Français, n'oublions pas que si nous voulons assurer la permanence de notre existence nationale, il faut nous cramponner au sol de notre patrie. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine. Celui qui n'en a point doit employer le fruit de son travail et de son industrie à l'acquisition d'une partie de notre beau sol quelque minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants et descendants, non-seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol natal. Si, plus tard, des tentatives hostiles sont faites contre notre nationalité, quelle force et quelle vigueur le Canadien-français ne trouvera-t-il pas pour la lutte dans l'union existante entre sa personne et le sol!

Il y a un siècle, nous étions à peine 60 mille Canadiens-Français, disséminés sur les rives de notre beau St. Laurent, et aujourd'hui, nous sommes au-delà de 600,000. propriétaires au moins des trois quarts du sol en culture du Bas-Canada. Si notre être national trouve aujourd'hui de la vitalité dans notre nombre et dans notre élément personnel, notre élément territorial en garantit la permanence.

Je ne vois pas d'éventualités possibles qui puissent donner le coup de mort à notre nationalité, aussi longtemps que nous aurons, par le droit et titre de propriétaires, racine dans le sol de nos pères. Compatriotes, souvenons-nous donc toujours que notre nationalité ne peut se maintenir qu'à la condition de demeurer propriétaires dans notre beau pays.

Jetez en ce moment les yeux sur l'Irlande, Voyez l'heureuse phase qui s'opère dans l'intérêt de la nationalité irlandaise en butte depuis tant d'années au malheur et aux difficultés de tout genre. Jusqu'à ces dernières années, l'Irlande a été soumise à un système de lois sur la propriété, qui en rendait pour ainsi dire l'accès impossible à ses malheureux enfants. L'Irlandais se trouvait jusqu'à un certain point séparé du sol natal qu'il occupait à la surface, il est vrai, mais dans le sein duquel il ne pouvait prendre racine à titre de propriétaire. Aussi s'est-il vu obligé d'émigrer loin de sa chère Irlande pour trouver ailleurs une portion du sol qu'il put dire être la sienne. Ce triste sort fait au pauvre Irlandais de se trouver pour ainsi dire dans l'incapacité d'acquérir quelque portion du sol de son Irlande, a été le plus rude coup porté à sa nationalité. Mais quel heureux changement ne voyons-nous pas se réaliser maintenant pour lui en Irlande? La loi dite "the law of incumbered estate", qui autorise la vente en lots de 50 à 200 acres, d'immenses territoires possédés jusqu'alors par de grands propriétaires qui n'en retiraient de profits ni pour eux ni pour leurs tenanciers, n'est en opération que depuis quelques années, et voilà que déjà des millions d'acres ont été vendus en petits lots à des propriétaires irlandais. Certains maintenant d'y devenir propriétaire, un grand nombre des fils émigrés de l'Irlande reprennent déjà la route de leur patrie. L'Irlande est donc en voie d'unir sa personne à son sol natal, par le lien de la propriété, et de redonner par là de la vigueur et de la permanence à sa nationalité.

Jetez les yeux sur la France, cette chère patrie de nos ancêtres. Pourquoi y voyons-nous l'esprit national aussi fort et aussi vigoureux! C'est parce que le Français est uni par la propriété au sol qu'il habite. Un écrivain, dans un moment de délire et d'insanité, a osé proclamer que "la propriété est un vol"... Maxime blasphématoire et délétaire, maxime destructive du travail et de toute nationalité! En effet, le travail existerait-il s'il n'avait la propriété pour but et pour rémunération! Et sans la propriété pourrait-il exister une nationalité et une patrie?

Remarquons que la même nécessité de tenir au sol à titre de propriétaire pour le maintien de notre nationalité, existe également pour les membres de nos sœurs-sociétés nationales. La lutte qui doit se livrer entre nous et les membres de ces sociétés sœurs de la nôtre, pour la possession du sol, doit être une lutte de travail, d'économie, d'industrie, d'intelligence et de bonne conduite, et non pas une lutte de race, de préjugés et d'envie. Le Canada a de l'étendue; il y a de l'espace pour eux, pour nous et des millions encore.

Les deux principales races qui habitent le Canada ont pour ancêtres les ancêtres des deux grandes nations européennes qui luttent de concert aujourd'hui pour empêcher une nationalité affaiblie de succomber sous la tyrannie et sous la brutalité absorbante d'une nationalité plus forte. Comment, nous, qui réclamons les mêmes ancêtres, que ceux des deux grandes nations dont les armées libératrices combattent ensemble si noblement et si glorieusement pour le soutien du plus faible contre l'oppression du plus fort, pourrions-nous ne pas vivre en harmonie sur le même sol? Dans la lutte de travail et d'industrie que nous avons à soutenir avec les membres de nos sœurs-sociétés nationales, souvenons-nous que comme le majestueux érable dont la feuille fait partie de notre blason national, est le premier parmi les arbres de la forêt et croît toujours sur le meilleur sol, les Canadiens-français doivent prendre racine sur le plus fertile et le plus avantageux! C'est ainsi que nous hâterons le développement et la prospérité de la nationalité à laquelle nous appartenons.

L'érable dont la feuille orne la poitrine des Canadiens-français au jour de la célébration de notre fête nationale, comme elle ombrage la tombe de nos frères décédés, doit croître sur un sol qui soit le nôtre. Fasse le ciel que jamais n'arrive le jour où le Canadien-français aura cessé d'en être le propriétaire, car de ce moment finira notre nationalité.

Réunis en ce moment près de la tombe du fondateur de notre association nationale, prenons l'engagement solennel de travailler pour le maintien de nos institutions, et de lutter ensemble d'industrie, d'intelligence et de bonne conduite pour nous maintenir et nous étendre comme propriétaires dans notre belle patrie. En faisant et accomplissant cette promesse, nous remplirons les vœux du courageux patriote dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Avant de nous séparer, livrons-nous un moment au sentiment de la reconnaissance pour la mémoire du défunt qui, par la fondation de la société de Saint-Jean-Baptiste, a si puissamment contribué à u développement de notre nationalité, en donnant l'essor à l'esprit d'association parmi nos compatriotes;

Il ne me reste plus qu'un devoir à accomplir, c'est de rendre, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, un tribut de gratitude bien mérité aux membres du clergé, aux autorités civiques, aux sociétés littéraires, religieuses et de tempérance, aux professeurs et élèves de nos maisons d'éducation, aux officiers de la milice et de la cavalerie canadienne, aux membres de la presse, aux compagnies de pompiers et aux corps de musique, pour le généreux concours qu'ils ont bien voulu nous prêter dans cette circonstance mémorable. En terminant, Messieurs, permettez-moi d'exprimer les sentiments que je ressens en ce moment au pied du mausolée que la reconnaissance de tout un peuple a élevé à la mémoire de Ludger Duvernay, et à côté duquel nous viendrons tous successivement nous reposer au terme de notre vie, et de vous dire que, forcé de résider loin de vous pour quelques années peut-être pour des raisons de service public, je n'en continuerai pas moins de combattre de toute la force de mon patriotisme pour les droits et les intérêts de notre association, à la grandeur et à la prospérité de laquelle le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste a consacré chaque heure de sa vie.

(Extrait du journal "Le Canadien," nov. 1855)

CASIMIR HEBERT

UNE VACHE SUPERIEURE

Gros-Jean était en renom
Partout dans le canton
Comme heureux propriétaire
De fort beaux animaux;
Cochons, bœufs, vaches, veaux...
C'était l'orgueil de sa terre!
Au couvent du bourg voisin,
Voilà qu'un jour on eut besoin
D'une vache laitière,
De qualité première.
On s'adresse donc à Gros-Jean.
Il arrive conduisant
En laisse une belle bête,
Dont il vante les qualités,
Le verbe hâté, plein la tête.
La Sœur enfin arrête
Ce flot de mots précipités,
Et clairement expose
A Gros-Jean ce qu'il leur faut.
—Ben! dit l'homme, après une pause,
Ma vache est sans défaut.
Pour en trouver de meilleure,
Vous en trouverez pas souvent;
Pour parler comme au couvent:
C'est une **supérieure!**

Régis Roy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Henri Jeannotte (L'abbé):—**La Revision de la Vulgate** et la commission bénédictine,

(Extrait de la Revue Canadienne, 1914 vol. XIII) Montréal, Arbour et Dupont, 1914 1 vol. in 8 de 55 pp. Tiré à 200 copies non dans le commerce.

Henrico Jeannotte:—**Summarium Historiæ ecclesiasticæ ad usum alumnorum majoris seminarii Marianopolitani** Mariapoli, 1915. Typis Godin-Ménard 1 vol. in 8 de 88 pp. (non dans le commerce).

C'est un résumé d'histoire ecclésiastique depuis la naissance du Christ jusqu'à l'avènement de Constantin, tiré à 400 copies.

Le Petit Canadien, organe officiel de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la caisse nationale d'économie 50 sous par an. Secrétariat de la société 296 rue Saint-Laurent.

Organe d'action patriotique, mérite l'encouragement de tous.

Dr. T. A. Brisson:—**La Rénovation agricole**, conférence devant la Chambre de Commerce du District de Montréal le 18 et 25 novembre 1914.

1 vol. in 8 de 50 pp. avec traduction anglaise sous le titre de "The extension of Agricultural Production etc. in 8 de 45 pp.

Une heure à l'Exposition Antialcoolique. Précis publié par les clercs de St-Viateur sous les auspices de La "Ligue Antialcoolique de Montréal" Prix 10 sous Montréal. Les clercs de St-Viateur 1 vol. in 8 de 78 pp.

C. L. de Roode:—**A la baionnette**—Visions de guerre août 1914, avril 1915

Massicotte (E. Z.) et Roy (Régis)—**Armorial du Canada Français** avec une introduction par l'abbé A. Couillard Desprès, illustrations par Alfred Asselin. Première série Montréal, Beauchemin. 1 vol. in 8 de XIII—152 pp.

Tous ceux qui s'occupent d'histoire devront avoir l'Armorial du Canada, sous la main. La seconde série est attendue avec impatience des chercheurs dont le travail sera allégé d'autant.

Couillard Desprès (L'abbé A.)—**Histoire de la Seigneurie de St-Ours**, 1ère partie—Les origines de la famille et de la Seigneurie 1330-1785 Montréal 1915. Grand. in 8 de 348 pp.

Dupuis (Abbé Joseph N.)—**A travers nos classes**—discours prononcé au congrès de l'Association des Commissions Scolaires de Montréal dans la salle des Fêtes du Monument National le 31 janvier 1915 in 8 de 16 pp.

Quelques épis glanés dans le champ du riche—1 vol. in 32 de 206 pp. Saint-Romuald, Co., de Lévis, Canada. Monastère cistercien de Notre-Dame du Bon Conseil. Recueil de prières, véritable anthologie d'oraisons et de prières vendu au bénéfice du monastère.

Archambault (J. P.) s. j.—**Les Retraites fermées**—Montréal, Imp. du Messager 1915. 1 vol. in 12 de 143 pp.

Livre bien écrit sur une question d'actualité.

W. A. Baker—**Rêveries**—Poésies et sonnets in 12 de 15 pp. Montréal—Beauchemin.

Gonthier (R. P.) o.p.—**A propos d'immunités** brochure de l'École Sociale Populaire No. 46 in 12 de 25 pp.

Dupuis (abbé Joseph n. j.)—**Association des commissions scolaires de Montréal et de la Banlieue**. Premier congrès—compte rendu général Montréal in 8 de 64 pp.

A travers nos classes du même auteur est un extrait de cette brochure.

P. H.